

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 5 octobre 2015 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes	Monsieur Réjean Geneau
Madame Chantal Proulx	Monsieur Fernand Gauthier
Monsieur Stéphane Deschênes 20h12	Monsieur Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

2. Lecture de l'ordre du jour

3 ADMINISTRATION

3.1. Adoption des procès-verbaux du mois de septembre 2015

15-10-152

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux du 8 et 23 septembre 2015.

3.2. Adoption des comptes à payer

15-10-153

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 19931 à 19975	295 376.72\$
Prélèvements no 1521 à 1533	23 342.94\$
Rémunération élus septembre 2015	1 823.80\$
Rémunération employés	11 448.70\$
Rémunération pompiers	2 563.57\$
Total	334 555.73\$

3.3 États financiers au 30 septembre 2015

15-10-154

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 30 septembre 2015.

3.4 États financiers 2014 de l'OMH

15-10-155

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les états financiers 2014. Un remboursement de 1 019\$ comme rajustement pour l'année sera remis à la municipalité.

3.5 Virement budgétaire

15-10-156

Proposé par Réjean Geneau résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer les virements budgétaires suivants :

De :	Vers :	Montant
02 13000 670 Fourniture de bureau	02 13000 454 Formation et perfectionnement	350\$

3.6 Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement 258-15 (Création d'une réserve financière pour une patinoire couverte) est déposé. Le nombre de signatures apposées est de 0.

- 15-10-157 **3.7 Avis de motion / Règlement concernant les animaux sur le territoire**
 Guildo Castonguay donne avis de motion en vue d'adopter un règlement concernant les animaux sur le territoire.
- 15-10-158 **3.8 Avis de motion / Règlement concernant les nuisances publiques**
 Réjean Geneau donne avis de motion en vue d'adopter un règlement concernant les nuisances publiques.
- 15-10-159 **3.9 Avis de motion / Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics**
 Sylvain Deschênes donne avis de motion en vue d'adopter un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
- 15-10-160 **3.10 Avis de motion / Règlement concernant les systèmes d'alarme**
 Fernand Gauthier donne avis de motion en vue d'adopter un règlement concernant les systèmes d'alarme.
- 15-10-161 **3.11 Don-Album des finissants-école du Mistral**
 Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ pour l'album des finissants de l'école du Mistral.
- 15-10-162 **3.12 Don-40^e anniversaire des Lions**
 Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 100\$ pour l'évènement relatant le 40^e anniversaire de la fondation des Lions de St-Gabriel.
- 15-10-163 **3.13 Convention pour le soutien au comité de développement**
Considérant que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski souhaite établir un partenariat avec la MRC de La Mitis et ainsi se prévaloir du fonds octroyé aux comités de développement pour soutenir annuellement les activités de son comité local de développement désigné dans le cadre de la présente résolution;
Considérant que la municipalité désigne officiellement Promotion Saint-Gabriel, organisme sans but lucratif légalement constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies et que la municipalité participe financièrement pour un montant de 500\$ au fonctionnement de son organisme de développement local pour l'année;
Considérant que la municipalité appuie son comité de développement dans ses actions;
Considérant que la municipalité, en collaboration avec l'organisme de développement reconnu de sa localité s'engage auprès de la MRC de La Mitis, à tenir une assemblée générale annuelle, à déposer les documents inhérents (ordre du jour, procès-verbal, rapports d'activités et financiers) ainsi qu'un plan d'action pour l'année en cours entériné par voie de résolution par la municipalité;
 Pour ces motifs, il est proposé par Chantal Proulx, et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la somme de 500\$ à l'organisme de développement local de la municipalité pour la durée de l'entente avec la MRC de La Mitis.

➤ Monsieur Stéphane Deschênes fait son entrée, il est 20h12.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Aucun point

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Facture « Constructions Jalbert et Pelletier »/ Sable pour abrasif / 6 500\$

15-10-164

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Constructions Jalbert et Pelletier» #19714 au montant de 6 500\$ avant les taxes.

5.2 Facture « Constructions Jalbert et Pelletier »/ Rang de la Montagne/ 7 045\$

15-10-165

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Constructions Jalbert et Pelletier» #19733 au montant de 7 045\$ avant les taxes.

5.3 Collecte et transport des matières recyclables

15-10-166

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la cueillette et le transport des matières recyclables à Yvan Plante pour l'année 2016 au montant de 19 300\$ avant taxes.

5.4 Collecte et transport des matières résiduelles

15-10-167

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles à Yvan Plante pour l'année 2016 au montant de 21 740\$ avant taxes.

5.5 Collecte et transport des matières organiques

15-10-168

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la cueillette et le transport des matières organiques à Yvan Plante pour l'année 2016 au montant de 580\$ par collecte avant taxes.

6. URBANISME

6.1 Modification à la dérogation mineure/ 115, chemin du Mont-Comi

15-10-169

Monsieur Jean Bélanger a obtenu une dérogation mineure pour la construction d'un garage de 30' X 50'. Le projet devait être réalisé sur un terrain voisin devant servir à l'agrandissement du terrain de la résidence de M. Bélanger. Le voisin ayant décidé de ne plus vendre ce terrain, M. Bélanger a demandé au conseil de modifier le projet comme suit. Le requérant demande de modifier la dérogation mineure afin d'être autorisé à construire un garage de 30' X 40' au lieu de 30' X 50'. Bien que moindre que la dérogation accordée, la superficie excéderait tout de même les normes permises par le Règlement de zonage 211-10.

L'effet de cette dérogation, si elle était accordée, permettrait la construction d'un garage d'une superficie de 111,48 mètres carrés (1 200 pieds carrés) alors que la superficie maximum autorisée est de 66,77 mètres carrés (718,7 pieds carrés).

Après étude du dossier, questions et analyse, le conseil :

Considérant la bonne foi du requérant;

Considérant que le garage sera positionné plus loin du chemin;

Considérant que la superficie du garage serait moindre que le projet initialement accordé;

Considérant qu'il n'y a pas de résidence voisine à proximité;

Pour ces motifs il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de remplacer la résolution #15-09-164 par celle-ci et d'autoriser un garage d'une superficie ne dépassant pas 111,48 mètres carrés (1200 pieds carrés), soit l'équivalent de 30' X 40';

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Facture « Groupe Architecture MB »/ 15 453\$

15-10-170

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de «Groupe Architecture MB» #844 au montant de 15 453\$ avant les taxes, dans le cadre du projet de mise en conformité du Centre Polyvalent.

7.2 Certificat de paiement #4 /Rénovation du centre polyvalent

15-10-171

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement de la facture de Construction Stéphane Gagnon au montant de 133 925.75\$ incluant les taxes, suite à la réception du certificat de paiement de l'architecte.

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions

15-10-172

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-10-173

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h40 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général